

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

## SEANCE DU MARDI 26 JUIN 2018

Le mardi 26 juin 2018 à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

### Présents :

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Josiane COUILLEAUX, Sandrine RAMBAUD, Carine MOREL et Aline LEBRETON (arrivée à 20h30).

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Raymond LELIEVRE (arrivé à 20h30), Daniel GERAULT, Stéphane MANCEAU, René VAUGEOIS, Damien COUILLEAUX, Denis MARCHAND et Miguel CAMUS (arrivé à 20h30).

Absents excusés : Loïc JORRE et Aurore BIBRON donnant pouvoir à Carine MOREL.

Secrétaire de séance : LEBRETON Aline

## ORDRE DU JOUR

- I. MAYENNE COMMUNAUTE : DELIBERATION SCOT
- II. RGPD : REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES
- III. SIAEP : RAPPORT ANNUEL 2017 SUR LA QUALITE ET LE SERVICE DE L'EAU POTABLE
- IV. ASSOCIATION : SUBVENTION ETOILE BLEUE TENNIS DE TABLE
- V. AXA MUTUELLE COMMUNALE
- VI. PROJET MEDUANE HABITAT
- VII. SALLE DES LILAS : TERRAIN DE BOULES, CELLULE DE REFROIDISSEMENT, DEPANNAGE SECOURS ET ALARME INCENDIE
- VIII. QUESTIONS DIVERSES

## I. MAYENNE COMMUNAUTE : DELIBERATION SCOT

Lors du conseil municipal du 15 mars dernier, le conseil municipal avait fait 4 remarques à la communauté de commune sur le contenu du SCOT (schéma de cohérence territoriale).

Mickaël DELAHAYE présente au conseil municipal la délibération du conseil communautaire d'approbation du SCOT le 17 mai 2018 et où le point le plus important concernant la fermeture éventuelle du point de collecte de COMMER n'a pas été retiré.

**DELIBERATION** : En conséquence, le conseil municipal n'approuve pas le SCOT, à l'unanimité de ses membres, notamment sur le point n°4 soulevé lors du conseil municipal du 15 mars 2018 concernant l'avenir des déchetteries (Permettre la modernisation du réseau de déchetterie, notamment par la création d'un nouveau site à implanter à l'EST de Mayenne....en remplacement des installations vétustes existantes (Saint Fraimbault, Aron, Jublains voire Commer)).

## II. RGPD : REGLEMENT GENERAL DE LA PROTECTION DES DONNEES

Mickaël Delahaye présente en quoi consiste le RGPD au conseil municipal.

Le but de ce règlement est de redonner le droit fondamental de protection de la vie privée et des données à caractère personnel.

Mickaël Delahaye propose au conseil de valider la proposition du Centre de Gestion de la Mayenne qui vise à mettre à disposition un Délégué à la Protection des Données (DPD) par une prestation mutualisée, pour un montant de 560€ la première année et de 280€ les années suivantes.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de désigner le DPD du Centre de Gestion comme étant le DPD de la collectivité et de mutualiser ce service pour un montant de cotisation de 560€ la première année et de 280€ les années suivantes.

## III.SIAEP : RAPPORT ANNUEL 2017 SUR LA QUALITE ET LE SERVICE DE L'EAU POTABLE

Mickaël Delahaye présente le rapport annuel 2017 du SIAEP de Commer.

Pour rappel, le SIAEP de Commer regroupe cinq communes : Belgeard, la Bazoge Montpinçon, Moulay, Saint Baudelle et Commer.

Les données comme le nombre d'abonnés, le nombre de mètre cube facturés, sont globalement stables. Il est constaté une diminution du volume produit au profit d'une augmentation du volume importé.

L'eau distribuée est de bonne qualité et conforme aux normes des eaux destinées à la consommation humaine en ce qui concerne les paramètres mesurés en 2017.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le rapport du SIAEP de Commer 2017.

## IV. ASSOCIATION : SUBVENTION ETOILE BLEUE TENNIS DE TABLE

L'Etoile Bleue section Tennis de table sollicite une subvention au titre de l'année 2018. En application de la règle instituée, cette subvention s'élève à un montant de 434€.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le versement de la subvention à l'Etoile Bleue section Tennis de table pour un montant de 434€.

## V. AXA MUTUELLE COMMUNALE

Mme Sophie Laurent de la société Axa est venue présenter au conseil une Mutuelle de Collectivité, avec un engagement de 12 mois minimum, qui serait accessible :

- aux retraités (+60 ans),
- aux artisans, commerçants,
- aux agriculteurs,
- aux travailleurs non salariés.

Plusieurs conseillers vont rencontrer Mme Laurent à titre personnel pour avoir un premier avis puis un sondage sera mis en place auprès des administrés pour avoir un aperçu de la demande.

Cette mutuelle communale permettrait aux administrés de bénéficier de tarifs préférentiels si au moins 5 adhésions étaient réalisées, et, sans que des frais soient supportés par la commune.

## VI. PROJET MEDUANE HABITAT

Lors du conseil du 24 avril dernier, Mickaël Delahaye informait le conseil que Méduane Habitat demandait à la commune de se porter caution pour leurs prêts relatifs au projet de construction des 6 logements. Le conseil municipal avait refusé cette demande de garantie d'emprunt dans l'attente du retour de la réponse de l'organisme de caution qui pourrait être saisi après que le Département et Mayenne Communauté aient été sollicités.

Mayenne Communauté a refusé de garantir les emprunts ainsi que le Département.

La longueur d'instruction de ce dossier fait courir le risque d'une révision des prix concernant la construction des lots. Cette révision pourrait entraîner une demande de participation financière supplémentaire à la commune, voire l'abandon du projet si l'équilibre budgétaire devenait inatteignable.

Le conseil doit prendre position :

- soit la commune se porte caution à hauteur de 100% des emprunts avec un risque existant même si on peut qualifier celui-ci de très mineur
- soit attendre le retour de l'organisme garant, sans certitude d'accord de celui-ci, avec une participation éventuelle à hauteur d'environ 12 000€ aux frais de garantie et d'un complément lié aux hausses de prix des travaux qui pourraient aussi amener à abandonner ce projet.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à la majorité, avec 11 voix pour (2 contre et une abstention), que la commune se porte caution pour le projet de Méduane Habitat à hauteur de 100% des emprunts sollicités.**

## VII.SALLE DES LILAS : TERRAIN DE BOULES, CELLULE DE REFROIDISSEMENT, DEPANNAGE SECOURS ET ALARME INCENDIE

### ➤ Cellule de refroidissement

René Vaugeois présente plusieurs devis concernant la cellule de refroidissement de la cantine :

- Réparation de la cellule (évaporateur et recharge de gaz) : 1 895€ HT chez Sorieul Mayenne et 3 095€ HT chez EMB Laval
- Achat d'une nouvelle cellule de refroidissement : 4 770€ HT chez Sorieul

Pour rappel, 2 interventions pour rechargement de gaz ont déjà eu lieu cette année.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la réparation de la cellule de refroidissement par la société Sorieul pour un montant de 1 895€ HT.**

➤ Terrain de pétanque

Mickaël Delahaye informe le conseil que des membres du club des aînés souhaiteraient que le terrain de pétanque soit rénové.

Ils se proposent de réaliser les travaux et que la commune finance les matériaux et le matériel.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la rénovation du terrain de pétanque et s'engage à financer les matériaux et le matériel nécessaire.**

➤ Dépannage secours et alarme incendie

Une commission de sécurité a relevé des non conformités à la salle des Lilas suite à un contrôle de l'APAVE.

Les travaux ont été effectués pour une mise en conformité de la salle des Lilas, René Vaugois présente au conseil la facture de la société Guyon d'un montant de 1 627,74€

## **VII-QUESTIONS DIVERSES**

➤ Admissions en non-valeur

Mickaël Delahaye informe le conseil que la trésorerie demande de passer la dette d'un administré d'un montant de 97.06 € TTC, en non-valeur sur le budget assainissement.

**DELIBERATION: Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la mise en non-valeur des dettes de cet administré pour un montant de 97.06 € TTC.**

➤ DPU (droit de préemption urbain) : 20 allée des peupliers

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption pour le 20 allée des peupliers.**

➤ Autorisation encaissement chèque

Mickaël Delahaye demande au conseil l'autorisation de l'encaissement de plusieurs chèques :

- 556€ de l'Amicale Laïque suite à une facture payée à tort par la mairie.
- 210€ de Groupama pour le litige des garages de Mr Singer

**DELIBERATION : Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, la commune à encaisser les deux chèques.**

➤ Ressources humaines : contrat Thomas LETOURNEUX

Mickaël Delahaye propose au conseil de stagiairiser Thomas LETOURNEUX dans une perspective de titularisation.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le fait de proposer à Thomas LETOURNEUX une stagiairisation et la création d'un poste d'animateur à temps complet à compter du 8 juillet 2018.**

➤ **Groupama**

Mickaël Delahaye informe le conseil, que Groupama a transmis le dossier de la gouttière cassée de la salle de la mairie à la MACIF

➤ **Ecole**

Denis Marchand résume le conseil d'école qui a eu lieu le 25 juin dernier :

- Inscriptions 2018-2019 : 161 élèves soit 7 inscrits en moins par rapport à 2017-2018
- Mme Manceau actuellement directrice quitte son poste de directrice pour s'occuper à 100% de sa classe
- Une nouvelle directrice arrivera pour la rentrée prochaine : Mme Anne-Sophie Duval
- Avec les nouveaux rythmes scolaires et nouveaux horaires, il est proposé de mettre en place deux services à la cantine dès la rentrée => PS à GS 11h45 et 12h30 et pour les autres élèves 12h30-13h30.

L'école informe le conseil que la cour de l'école serait trop petite aux vues des rotations de classes.

Mickaël Delahaye propose au conseil deux solutions concernant la taille de la cour de l'école :

- de réaliser une extension bitumée de la cour existante mais qui risque de coûter cher et qui pourrait gêner l'éventuel projet de restaurant scolaire.
- de proposer une convention d'entretien du terrain des consorts Laumonier contre l'occupation de son terrain par les élèves de l'école.

**DELIBERATION :**

- **Le conseil municipal ne valide pas, à l'unanimité, l'extension bitumée**
- **Le conseil municipal ne valide pas, à la majorité avec 11 voix contre et 3 pour, de proposer une convention d'entretien du terrain Laumonier contre l'occupation de son terrain par les élèves de l'école.**

➤ **Terrain de football**

Mickaël Delahaye informe les élus suite au conseil du 24 mai 2018, être toujours en attente de devis pour le drainage du terrain de foot.

➤ **Fermeture de la mairie les samedis 11 et 18 août 2018**

Mickaël Delahaye informe le conseil qu'avec les congés d'été la mairie sera fermée les samedis 11 et 18 août 2018.

Cette information sera notifiée sur le site internet de la commune.

➤ **Solex dans les prés**

Mickaël Delahaye informe le conseil qu'un film, non financé et non subventionné, sera tourné en 2019 sur la Mayenne. Après avoir candidaté, Commer aura quelques plans dans ce film.

L'équipe de tournage sera présente 2 jours dans la commune en 2019.

➤ **Découvrez Commer**

Mickael Delahaye informe le conseil que le département organise les 25 juillet et 1<sup>er</sup> août à 15h une visite découverte de Commer.

➤ **Prochains conseils municipaux**

Mardi 31 juillet 2018 à 20h30

Jeudi 30 août 2018 à 20h30

*Il est 00h20, la séance est levée.*

## **EMARGEMENT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

<b>NOM – PRENOM</b>	<b>SIGNATURE</b>
<b>DELAHAYE Mickaël</b> <i>Le maire</i>	
<b>BEAUDOUIN Christelle</b>	
<b>CAMUS Miguel</b>	
<b>RAMBAUD Sandrine</b>	
<b>LELIEVRE Raymond</b>	
<b>VAUGEOIS René</b>	
<b>COUILLEAUX Josiane</b>	
<b>MANCEAU Stéphane</b>	
<b>COUILLEAUX Damien</b>	
<b>MARCHAND Denis</b>	
<b>MOREL Carine</b>	
<b>LEBRETON Aline</b> <i>Secrétaire de séance</i>	
<b>BIBRON Aurore</b>	<i>Absente excusée Donne pouvoir à C.MOREL</i>
<b>GERAULT Daniel</b>	
<b>JORRE Loïc</b>	<i>Absent excusé</i>